MANIFESTATION NATIONALE DU 11 OCTOBRE

Bonjour à Toutes et à Tous,

Si aujourd'hui, 11 octobre 2019, la Manifestation Nationale dont le thème

« Ecole, Hôpital, Travail- l'AMIANTE TUE, ERADIQUONS CE POISON »

Il est impossible d'occulter le grave problème « LUBRISOL/ROUEN » survenu dans la nuit du 02 au 03 octobre dernier.

LUBRISOL usine classée SEVESO 2, se trouve sur la rive gauche de Rouen. Cette usine fonctionne 24h/24. Son activité est la fabrication de produits chimiques et la distribution d'additifs pour lubrifiants.

L'incendie a ravagé l'usine LUBRIZOL et une toiture amiante-ciment de 8000 m2 a explosé projetant de nombreux fragments aux alentours.

Dans les plaques d'une toiture en fibrociment, le ciment englobe les fibres d'amiante, mais lorsqu'un gigantesque incendie ravage plusieurs milliers de m2 de toiture amiantée, ces plaques portées à très haute température, éclatent, se désagrègent et libèrent des milliards de fibres dans l'air.

Le Préfet DURAND, s'appuyant sur des résultats de mesures d'empoussièrement réalisées à 200 mètres du sol, a soutenu qu'il n'y avait « pas de risque amiante avéré » Il a indiqué que l'éclatement de la toiture était dû à l'effet mécanique de l'explosion de fûts de produits chimiques qui auraient projeté des débris de fibrociment un peu partout sans libérer aucune fibre d'amiante.

Beaucoup d'habitants se sont plaints de maux de tête ou de nausées dans les jours qui ont suivi la catastrophe. Est-ce la conséquence d'une atmosphère polluée et toxique ? D'autres avaient rapidement quitté leur domicile avec les enfants pour se réfugiez chez des parents ou amis.

C'est qu'il faisait peur, très peur ce nuage de fumées noires.

Pas de risque avéré ? Vous mentez, monsieur le Préfet! Oui vous mentez!

Ces fibres ultra légères et incombustibles sont entrainées par un mouvement ascendant de gaz surchauffés qui peut les transporter – comme les suies – sur des distances importantes avant qu'elles ne redescendent vers le sol. Elles

peuvent être alors inhalées par des personnes se trouvant dans la zone retombée.

Ce risque est bien connu des spécialistes de la lutte contre le feu. Il était facile de l'éliminer rapidement. Il est aberrant que vingt-deux ans après l'interdiction de l'amiante, cette toiture n'ait pas été enlevée, à fortiori sur un site classé SEVESO. Sur ce site étaient stockés de multiples produits dangereux. Sous l'effet de l'incendie, ils se sont décomposés, formant de redoutables cocktails chimiques.

Des travailleurs, des pompiers, des habitants ont respiré ces fumées !

Au-delà de leur toxicité immédiate, on peut redouter les effets à longs termes de ces fumées dans lesquelles coexistaient des cancérogènes chimiques et des fibres d'amiante.

Pour l'amiante, comme pour d'autres cancérogènes, il n'existe pas de seuil d'exposition en dessous duquel on puisse être sûr de l'absence d'effet cancérogène.

112 communes de la région rouennaise auraient été impactées ? je pense qu'il y en a beaucoup plus, Le nuage de fumée chargé de suies aurait-il voulu se rendre sympathique ? Et dans sa clémence, aurait épargné quelques villages ?

Vous ne trouvez pas cela bizarre?

Le risque pour la santé des travailleurs et de la population de ROUEN et Agglo reste toutefois grave et inquiétant.

La Préfecture permet de conclure que l'incendie n'entrainera pas de pollution particulière aux cancérogènes ... C'est encore à démontrer !

Pour nous, il apparait que, soit il y a un problème de mesures, soit que la zone polluée est bien plus grave.

Il en est de même pour les métaux. Et les dioxines, Nous a-t-on donné les bons résultats des mesures ?

L'ADDEVA Rouen Métropole avec son ASSOCIATION NATIONALE l'ANDEVA déposera une plainte pour MISE EN DANGER D'AUTRUI. Elle invite toutes les personnes qui souhaitent s'y joindre à prendre contact.

Elle soutient la demande de création d'une Commission d'enquête indépendante.

Toute la lumière doit être faite sur les causes et les responsabilités de ce terrible accident industriel.

TROP DE VIES BRISEES A CAUSE DE L'AMIANTE

TROP DE FAMILLES ENDEUILLEES A CAUSE DE L'AMIANTE

LA POLLUTION DE CHEZ LUBRISOL DONNERA UN CANCER DANS 20, 30, 40 ans
L'AMIANTE A TUE, TUE ET TUERA ENCORE, ERADIQUONS-LA

Merci de m'avoir écoutée.

Huguette MERCIER (Addeva Rouen Métropole)